

Conditions générales d'inscription

INSCRIPTION

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

GARANTIE IPESUP ET CONDITIONS D'ANNULATION

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, IPESUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

Toute annulation doit faire l'objet d'une notification écrite, datée et signée, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR). Aucune annulation ne peut être effectuée par téléphone, télécopie ou e-mail. Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

Toute inscription annulée avant le début des cours sera intégralement remboursée.

A l'issue du premier week-end de cours, il est possible d'annuler son inscription à la préparation. Dans ce cas, une retenue de 400 € est opérée. **Au-delà du premier week-end de cours, aucun remboursement ne pourra plus être effectué, quel que soit le motif de l'annulation.**

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

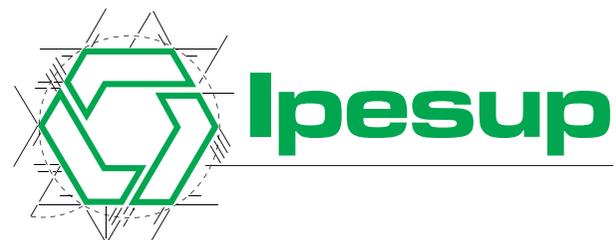
Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la copropriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne entraînerait l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès la grille d'accès donnant sur la rue.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation et les accepter.

Montant total de l'inscription Fait à le

Signature précédée de la mention "lu et approuvé".



FICHE D'INSCRIPTION 2018-2019

Concours IRA-AAP

Instituts Régionaux d'Administration Attachés d'Administrations Parisiennes

Nom Prénom
Nom de jeune fille
Date de naissance
Adresse
Code postal Ville
Tél fixe Tél mobile
e-mail @

■ INSCRIPTION

Préparation IRA seule

Préparation AAP seule

"Pack" IRA+AAP

■ CURRICULUM VITAE UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNEL SUCCINCT

Indiquez brièvement votre CV depuis l'obtention du Bac

Ne rien inscrire
Réservé au secrétariat

Date et signature
obligatoires
ci-contre

Conditions générales d'inscription

INSCRIPTION

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

GARANTIE IPESUP ET CONDITIONS ANNULATION

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, IPESUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

Toute annulation doit faire l'objet d'une notification écrite, datée et signée, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR). Aucune annulation ne peut être effectuée par téléphone, télécopie ou e-mail. Dans tous les cas,

c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

Toute inscription annulée avant le début des cours sera intégralement remboursée.

A l'issue du premier week-end de cours, il est possible d'annuler son inscription à la préparation. Dans ce cas, une retenue de 400 € est opérée. **Au-delà du premier week-end de cours, aucun remboursement ne pourra plus être effectué, quel que soit le motif de l'annulation.**

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la copropriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne entraînerait l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès la grille d'accès donnant sur la rue.

Affranchir
au tarif
lettre en
vigueur

Melle - M.

Visa IPESUP

ipesup 16-18, rue du cloître Notre-Dame 75004 Paris

CADRE RÉSERVÉ AU SECRÉTARIAT

Paris, le Mademoiselle, Monsieur

Nous avons bien reçu votre inscription à notre stage "IRA-AAP 2018-2019" et vous en remercions.

Préparation :

- IRA seule
 AAP seule
 "Pack" IRA+AAP

Votre dossier est

- complet
 incomplet, veuillez nous faire parvenir par retour :

Le secrétariat des inscriptions